

Le BSV : le premier outil de pilotage de la protection des cultures

Le Bulletin du Santé du Végétal (BSV) est une note qui permet d'élaborer des stratégies pour lutter contre les bio-agresseurs.

L'objectif du BSV est de présenter :

- un état sanitaire des cultures : stades de développement, observations des ravageurs et maladies, présence de symptômes ;
- une évaluation du risque phytosanitaire en fonction des périodes de sensibilité des cultures et des seuils de nuisibilité des ravageurs et maladies ;
- des messages réglementaires.

COMMENT EST ÉLABORÉ LE BSV ?

L'élaboration s'appuie sur différentes sources de données :

• **des données d'observations** : elles sont obtenues à partir du suivi périodique d'un réseau de parcelles fixes ou flottantes judicieusement positionnées sur le territoire. Ce travail implique l'ensemble des agents de terrain locaux (Chambres d'Agriculture, coopératives, négocios), mais aussi des agriculteurs.

• **des données de modélisa-**

tion : pour prévoir l'arrivée ou l'intensité d'attaques de certains bioagresseurs les Instituts techniques, l'INRA, les Services Régionaux de la Protection des Végétaux ont construits des modèles épidémiologiques. Ils sont largement utilisés dans le cadre de l'élaboration des BSV.

• **des données de suivis biologiques** en laboratoire.

Grâce à l'ensemble de ces données, un responsable de filière rédige le BSV. Les BSV, une fois rédigés et validés sont mis à disposition gratuitement à l'ensemble des acteurs agricoles. Vous pouvez le retrouver sur www.gers.chambagri.fr

Sur la 1^{re} page du bulletin apparaît l'essentiel des observations à retenir. Le reste du bulletin reprend ensuite en détail, par culture, les différents risques potentiels.

Les seuils de nuisibilité sont précisés pour chaque bio-agresseur permettant de connaître le

moment où il est économiquement utile de faire une intervention pour diminuer le risque et maintenir le potentiel de la culture.

Attention : le BSV ne présente pas de solution de lutte mais un état du risque sur les cultures.

Exemple du BSV grandes cultures



Contact : Chambre d'Agriculture du Gers - Services Techniques -
Tél. 05.62.61.77.13

